Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

Direction des Affaires Juridiques

MARCHES ET ACCORDS-CADRES **ACTE D'ENGAGEMENT**[1]	**ATTRI1**

A - Objet de l'acte d'engagement.

- Objet du marché ou de l'accord-cadre:

S026

MAINTENANCE D'INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION AUX ARMOIRES DE POINT DE RACCORDEMENT MUTUALISE D'ORANGE ET AUX NRA OPTICALISES SUR LE DEPARTEMENT DU GERS

Références à la nomenclature européenne (CPV) :
50334400-9 Entretien de systèmes de communications
32571000-6 Infrastructure de communications

- Cet acte d'engagement correspond :

1.
☒ à l'ensemble du marché ou de l'accord-cadre *(en cas de non allotissement)* ;

☐ au lot n°……. ou aux lots n°…… du marché ou de l'accord-cadre *(en cas d'allotissement)* ;
(Indiquer l'intitulé du ou des lots tel qu'il figure dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

☐ correspondant, pour les lots n°……., à l'offre variable *(en cas d'allotissement)* ;
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)
(l'acheteur duplique cette mention tant que de besoin.)

2.
☐ à l'offre de base.

☐ à la variante suivante :

B - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire.

B1 - Identification et engagement du titulaire ou du groupement titulaire :
(Cocher les cases correspondantes.)

[1] Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché ou de l'accord-cadre suivantes, et étant entendu que les pièces contractuelles du marché sont les suivantes et, qu'en cas de contradiction entre leurs stipulations, elles prévalent dans l'ordre ci-après :

☒ Acte d'engagement (AE) et ses 2 annexes ……..

☒ CCP n° S026 – Maintenance MEDSR..……..…..

☒ CCAG applicable aux marches de fournitures courantes et services approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009… ……

☒ Les actes spéciaux de sous-traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du marché ……..……..

☒ Le mémoire technique joint à l'offre du Titulaire ……

et conformément à leurs clauses,

☐ Le signataire

☐ s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ engage la société …… sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

☐ L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées :

☐ aux prix indiqués ci-dessous ;

☐ Taux de la TVA :

☐ Montant hors taxes[2] :

Montant hors taxes arrêté en chiffres à : …….

Montant hors taxes arrêté en lettres à : …….....

☐ Montant TTC[4] :

Montant TTC arrêté en chiffres à : …….....

Montant TTC arrêté en lettres à : …….

<u>OU</u>

☐ aux prix indiqués dans l'annexe financière jointe au présent document.

[2] Le montant de l'offre établie à partir de prix unitaires est calculé par référence à la quantité estimée dans l'avis d'appel public à la concurrence.

[4] Ne pas remplir lorsque les règles de TVA intracommunautaire prévoient le paiement de la TVA par l'acheteur. Dans ce cas, celui-ci doit indiquer son numéro d'identification au titulaire avant la date de facturation.

B2 – Nature du groupement et, en cas de groupement conjoint, répartition des prestations :

(en cas de groupement d'opérateurs économiques.)

Pour l'exécution du marché ou de l'accord-cadre, le groupement d'opérateurs économiques est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

(Les membres du groupement conjoint indiquent dans le tableau ci-dessous la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser.)

Désignation des membres du groupement conjoint	Prestations exécutées par les membres du groupement conjoint	
	Nature de la prestation	Montant HT de la prestation

B3 - Compte (s) à créditer :

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- Nom de l'établissement bancaire :

- Numéro de compte :

B4 - Avance *(article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)* :

Je renonce au bénéfice de l'avance : ☐ NON ☐ OUI
(Cocher la case correspondante.)

B5 - Durée d'exécution du marché ou de l'accord-cadre :

La durée d'exécution du marché ou de l'accord cadre est de 48 mois à compter de :
(Cocher la case correspondante.)

☒ la date de notification du marché ou de l'accord-cadre ;

☐ la date de notification de l'ordre de service ;

☐ la date de début d'exécution prévue par le marché ou l'accord-cadre lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché ou l'accord cadre est reconductible : ☒ NON ☐ OUI
(Cocher la case correspondante.)

Si oui, préciser :

- Nombre des reconductions : …….....

- Durée des reconductions : ……..

C - Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel ou, en cas groupement, le mandataire dûment habilité ou chaque membre du groupement.

C1 – Signature du marché ou de l'accord-cadre par le titulaire individuel :

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

C2 – Signature du marché ou de l'accord-cadre en cas de groupement :

Les membres du groupement d'opérateurs économiques désignent le mandataire suivant *(article 45 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)* :
[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire]

En cas de groupement conjoint, le mandataire du groupement est :
(Cocher la case correspondante.)

☐ conjoint OU ☐ solidaire

☐ Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

☐ pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

☐ pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord-cadre ;
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)

☐ ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

☐ Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :
(Cocher la case correspondante.)

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis de l'acheteur et pour coordonner l'ensemble des prestations ;

☐ donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;

☐ donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :
(Donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

D - Identification et signature de l'acheteur.

■ Désignation de l'acheteur :
(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt.)

Syndicat Gers Numérique
81 route de Pessan BP 50546
32021 AUCH Cedex 9
Téléphone : 05.31.00.46.90 contact@gersnumerique.fr

■ Nom, prénom, qualité du signataire du marché ou de l'accord-cadre :
(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.)

Monsieur Jean-Pierre Salers, Président du Syndicat Gers Numérique

■ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 (nantissements ou cessions de créances) *:*
(Indiquer l'identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)

Monsieur Jean-Pierre Salers, Président du Syndicat Mixte Gers Numérique

■ Désignation, adresse, numéro de téléphone du comptable assignataire :
(Joindre une annexe récapitulative en cas de pluralité de comptables.)

Madame Pascale Cuvillier, Payeur Départemental
Paierie Départementale du GERS
14 rue Leconte de Lisle – CS 70352 – 32010 AUCH CEDEX
Tel : 05.62.05.63.03 Fax : 05.62.61.89.70

■ Imputation budgétaire : 6156 (budget annexe « Aménagement Numérique »)

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : …… , le ……

Signature
(représentant de l'acheteur habilité à signer le marché ou l'accord-cadre)